



**HUNGARIAN PRESIDENCY**  
Council of Europe  
May – November 2021  
**PRÉSIDENCE HONGROISE**  
Conseil de l'Europe  
Mai – Novembre 2021



## **DOCUMENT CONCEPTUEL**

***pour la Conférence sur « Le rôle des ONG et des instituts de recherche dans la promotion des normes et standards du Conseil de l'Europe sur les droits des minorités nationales » organisée par la présidence hongroise et le Conseil de l'Europe, Budapest, 7 septembre 2021***

La promotion et la protection des droits des minorités nationales contribuent de manière essentielle à l'équilibre et à la stabilité des sociétés européennes. La Hongrie est un fervent défenseur de toutes les initiatives du Conseil de l'Europe qui visent à contrôler les normes de haut niveau en vigueur sur la protection des minorités nationales. L'Organisation fournit déjà un ensemble de règles normatives largement reconnues, via la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et leurs mécanismes de suivi respectifs, ainsi que des instruments de droit souple édictées par ses organes et institutions. La présidence hongroise se donne donc pour priorité de promouvoir la protection effective des minorités nationales. Ses conférences visent un double objectif : d'une part, mettre en lumière le rôle du Conseil de l'Europe ; d'autre part, présenter l'action de la sphère civile et ses activités de coopération avec les organisations internationales.

Le deuxième événement au titre de cette priorité sera organisé le 7 septembre 2021, au Centre européen de la jeunesse à Budapest. Il a pour objectif d'examiner la contribution que peuvent apporter les organisations civiles et non gouvernementales et les instituts de recherche à la promotion des normes internationales pour la protection des minorités nationales et des normes et standards du Conseil de l'Europe en particulier. Au cours des trois débats d'experts organisés pendant la conférence, des représentants d'organisations non gouvernementales et de la société civile ainsi que des spécialistes de plusieurs instituts de recherche ayant une grande expérience dans différents domaines exprimeront leurs points de vue sur le rôle des organisations internationales en matière de protection des minorités nationales, notamment face aux défis actuels, et présenter leur expérience de la participation de la société civile dans les activités des instances multilatérales.

Cette conférence sera également l'occasion de présenter un nouveau domaine particulièrement pertinent qui façonne la vie publique : la participation politique active des jeunes issus de minorités nationales, sur laquelle le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion a rédigé une étude. Les représentants du Conseil de l'Europe, des organisations de jeunesse et du Comité directeur souligneront l'importance de donner aux jeunes des minorités nationales le droit, l'opportunité, l'espace, les moyens et, si nécessaire, le soutien afin de participer et d'influencer les décisions qui affectent leur vie à différents niveaux. De cette manière, les États peuvent garantir la participation politique active de ces jeunes. En outre, la discussion sera l'occasion de présenter le travail intergouvernemental du Comité directeur pour

promouvoir l'égalité pour tous et construire des sociétés plus inclusives en offrant une protection effective contre la discrimination et la haine et où la diversité est respectée.